



Assemblée générale

Distr. générale
20 janvier 2016
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Point 114 f) de l'ordre du jour

**Nominations aux sièges devenus vacants
dans les organes subsidiaires et autres nominations :
nomination de membres du Corps commun
d'inspection**

Nomination d'un membre du Corps commun d'inspection

Note du Président de l'Assemblée générale

1. Comme indiqué au paragraphe 6 de la note du Secrétaire général du 21 mai 2015 (A/70/106), l'Assemblée générale est tenue, au cours de sa présente session, de nommer un membre du Corps commun d'inspection afin de pourvoir le siège qui deviendra vacant le 31 décembre 2016, à échéance du mandat de Jorge Flores Callejas.
2. Conformément aux procédures décrites au paragraphe 1 de l'article 3 du Statut du Corps commun d'inspection et aux dispositions de la résolution 61/238 de l'Assemblée générale, le Président de l'Assemblée générale, après avoir tenu les consultations nécessaires au sujet de la candidature présentée par les États d'Amérique latine et des Caraïbes, a prié le Honduras de proposer un candidat (voir annexe I).
3. Conformément aux dispositions du paragraphe 7 de la résolution 59/267 de l'Assemblée générale, il importe que le candidat ait de l'expérience dans au moins l'un des domaines suivants : contrôle, audit, inspection, investigation, évaluations, finances, évaluation de projets, évaluation de programmes, gestion des ressources humaines, gestion, administration publique ou suivi et exécution des programmes, et qu'il connaisse le système des Nations Unies et son rôle dans les relations internationales.
4. Le Président de l'Assemblée générale a tenu les consultations prévues au paragraphe 2 de l'article 3 du Statut du Corps commun d'inspection, notamment avec le Président du Conseil économique et social et avec le Secrétaire général en sa qualité de Président du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. Les réponses qu'il a reçues du Président du Conseil et du Secrétaire général aux lettres identiques qu'il leur avait adressées le 12 novembre 2015 sont jointes en annexe à la présente note (voir annexes II et III).



5. Ayant mené à bien les consultations prescrites, le Président de l'Assemblée générale a l'honneur de proposer à l'Assemblée de nommer le candidat ci-après membre du Corps commun d'inspection pour un mandat de cinq ans débutant le 1^{er} janvier 2017 et venant à échéance le 31 décembre 2021 : Jorge Flores Callejas (Honduras)

Annexe I**Note verbale datée du 9 novembre 2015, adressée
au Secrétariat par la Mission permanente du Honduras
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente du Honduras auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Service des affaires de l'Assemblée générale du Secrétariat des Nations Unies et a l'honneur de l'informer, conformément aux dispositions de la résolution 61/238 de l'Assemblée générale et au paragraphe 1 de l'article 3 du Statut du Corps commun d'inspection, et comme elle l'a indiqué aux États d'Amérique latine et des Caraïbes et à tous les États Membres de l'ONU, que le Honduras propose la candidature de M. Jorge Flores Callejas au poste d'Inspecteur du Corps commun d'inspection pour un mandat couvrant la période 2017-2021 (voir pièce jointe).

Pièce jointe

Curriculum vitæ*

Jorge Flores Callejas

Né le 30 décembre 1963 à Tegucigalpa (Honduras)

Formation

Licence de sciences et lettres, Instituto San Francisco (Honduras) (1976-1981)

Études approfondies d'anglais, Boston University (1982-1983)

Diplôme de premier cycle en administration des entreprises internationales, American University, Washington (1984-1989)

Certificat en études des Nations Unies, Long Island University, New York (1993-1994)

Maîtrise en sciences économiques, Long Island University, New York (1994-1995)

Connaissances linguistiques

Espagnol, anglais, italien

Expérience professionnelle

Inspecteur, Corps commun d'inspection du système des Nations Unies (2012-présent). Vice-Président (2014) et Président (2015) du Corps commun d'inspection

Membre du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (2005-2010)

Ambassadeur, Représentant permanent adjoint du Honduras auprès de l'Organisation des Nations Unies (2005)

Conseiller économique à la Mission permanente du Honduras auprès de l'Organisation des Nations Unies (1992-1997)

Consultant financier auprès de diverses institutions publiques du Honduras (1990-1992, 1997-2000)

Secteur privé

Directeur financier et Vice-Président de NVN Inc., Honduras (1998-2002)

Directeur administratif d'INHALSA (1989-1992)

Organisation des Nations Unies

Membre de la délégation du Honduras à l'Assemblée générale (1992-1997 et 2002 et 2003)

* Les curriculum vitæ ne sont pas revus par les services d'édition.

Représentant du Honduras à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies (1992-1997 et 2002 et 2003)

Représentant du Honduras à la Deuxième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies (1995 et 1996)

Membre de la délégation du Honduras au Conseil de sécurité des Nations Unies (1995 et 1996)

Comités du Conseil de sécurité

Iraq-Koweït, Yougoslavie, Somalie, Jamahiriya arabe libyenne, Rwanda et Angola (1995 et 1996)

Participation aux réunions et conférences

Sommet mondial pour le développement durable

Conférence mondiale sur les femmes

Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement

Conférence internationale sur la population et le développement

Conférence de haut niveau sur la coopération Sud-Sud

Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

Groupe de travail de haut niveau sur la crise financière de l'Organisation des Nations Unies

A donné des conférences sur la finance internationale et d'autres thèmes.

Annexe II

Lettre datée du 7 décembre 2015, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Président du Conseil économique et social

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre datée du 12 novembre 2015 au sujet de la candidature de M. Jorge Flores Callejas (Honduras) au Corps commun d'inspection, qui a été approuvée par les États d'Amérique latine et des Caraïbes.

Conformément au paragraphe 2 de l'article 3 du Statut du Corps commun d'inspection, j'ai le plaisir de vous informer que j'ai examiné les qualifications du candidat, et que je souscris à la proposition de la nomination de M. Flores Callejas par l'Assemblée générale.

Le Président du Conseil économique et social
(Signé) **Oh Joon**

Annexe III**Lettre datée du 16 décembre 2015, adressée
au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire
général en sa qualité de Président du Conseil des chefs
de secrétariat des organismes des Nations Unies
pour la coordination**

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre du 12 novembre 2015 concernant la proposition de nomination à un siège devenu vacant du Corps commun d'inspection à compter du 31 décembre 2016.

Conformément au paragraphe 2 de l'article 3 du Statut du Corps commun d'inspection, et suite aux consultations tenues avec les membres du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, j'ai le plaisir de vous informer, en ma capacité de Président du Conseil, que je souscris à la proposition de la nomination de M. Jorge Flores Callejas (Honduras).

(Signé) **BAN** Ki-moon
